

Bureau des audiences publiques en environnement

GNL Québec inc.

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Mémoire déposé par

Sophie Thiébaud, citoyenne de Montréal

Le 21 octobre 2020

Le bureau des audiences publiques en environnement écoute actuellement les citoyenNEs québécoisEs qui ont la possibilité de donner leur point de vue sur le projet GNL Québec.

Il s'agit d'un projet qui entraînerait la construction d'un oléoduc gazier de 780 km (par la compagnie Gazoduc), d'une usine de liquéfaction du gaz (par Énergie Saguenay) et d'un terminal d'exportation par navires super-méthaniers. Ce projet a pour objectif d'exporter du gaz fossile non conventionnel de l'Alberta vers les marchés internationaux, en passant par l'Abitibi et le Témiscamingue, la Haute-Mauricie, le Lac-St-Jean, le Saguenay, le Fjord du Saguenay, le Saint-Laurent et les communautés de Matheson, Timmins et Kirkland Lake en Ontario. Le tracé prévoit d'ailleurs traverser un territoire occupé par les Premiers Peuples depuis des millénaires.

Implanté sur le site de Port Saguenay l'usine de liquéfaction prévoit exporter 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié. Le terminal maritime impliquerait plus de 320 transits annuels de super-méthaniers de gaz liquéfié, ce qui menacerait la population vulnérable de bélugas et d'autres espèces en danger qui habitent le golfe du Saint-Laurent.

Le projet prétend soutenir des efforts de réduction de GES en Europe, en Asie et même pourquoi pas ailleurs en permettant de pallier à l'utilisation du charbon et du mazout. Pourtant, dans les faits, il n'y a aucun contrat signé avec aucun acheteur, et le promoteur a refusé de s'engager à négocier la vente de son gaz uniquement en remplacement du charbon. Donc le gaz pourrait même éventuellement remplacer d'autres types d'énergie plus propres. D'après un article du journal Le Devoir de janvier 2020, il n'est pas possible de démontrer que ce projet sera utile à réduire 28 millions de GES à quelque part sur la planète tel qu'avancé par le premier ministre François Legault. D'après le scientifique Normand Mousseau : « Ce projet n'est pas un enjeu écologique. On produit du gaz naturel dans un marché nord-américain qui est saturé, donc si on veut augmenter la demande, et donc augmenter la valeur, il faut pouvoir l'exporter ». L'objectif du projet ne serait qu'économique.

D'ailleurs, bien que dit « naturel », ce gaz est une ressource énergétique fossile, composé de 90% de méthane, un GES trente-cinq fois plus réchauffant que le CO₂ (sur une période de 100 ans). Un scénario conservateur, calculé à partir des recherches de l'universitaire de Laval Jesse Greener, considère que le projet dans son ensemble (en prenant en compte les émissions en amont et en aval de l'usine de liquéfaction) produirait pas moins de 50 mégatonnes d'émissions de CO₂ par année. Or, cela représente 63% des émissions québécoises annuelles actuelles. N'est-ce pas pénible d'avoir à rappeler les Accords de Paris, et que les États se sont engagés à garder la température de la Terre à +2°C, et même le plus proche possible de +1.5°C ? Pour

restreindre cette augmentation à 1.5°C, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) dit qu'au niveau mondial, on doit réduire les émissions de GES entre 40 et 60% sous les niveaux de 2010 d'ici 2030. Nous devons réduire et non produire toujours plus ! Ce nouveau projet énergétique est tout bonnement en contradiction avec les Accords de Paris et nous envoie encore plus dans le mur.

Le promoteur se permet de parler d'un projet carboneutre mais pour avancer cet argument, il ne considère que l'usine de liquéfaction. Il enlève l'extraction du gaz, le transport maritime, la combustion du gaz à l'étranger. Il peut donc se targuer d'être carboneutre car il ne considère que les émissions de l'usine (qu'il compense en plantant des arbres ou en achetant des crédits carbone). De plus, l'usine est implantée au Québec ou l'énergie utilisée est électrique. Mais on pourrait aussi se demander si c'est une bonne utilisation de notre hydroélectricité que de fournir de l'énergie pour un projet qui vise à augmenter la production de gaz fossile.

Ce gaz, d'origine fossile, est en majorité extrait par fracturation hydraulique, une technique non conventionnelle de production d'hydrocarbures qui contamine les sources d'eau potable, entraîne d'importantes émissions et fuites de méthane et provoque même des tremblements de terre. Ce projet est non seulement incompatible avec nos engagements climatiques mais menace aussi la vie sur les territoires qu'il traverserait. Lorsqu'on prend en compte les émissions fugitives du gaz (les fuites), il n'y a aucun avantage à utiliser le gaz plutôt que le charbon.

En 2030, GNL Québec contribuerait plutôt à augmenter la production de GES au niveau mondial. Aussi, tout comme Énergie Est, ce projet gazier est en totale opposition avec nos ambitions climatiques, il menacerait la vie sous toutes ses formes sur son tracé et accentuerait la crise climatique. Le Québec doit travailler pour une relance juste et verte et non financer ce projet destructeur. Aussi, pour conclure, veuillez noter que je n'appuie pas ce projet, je m'y oppose fortement, et que je demande au gouvernement provincial (et même fédéral) de faire de même.

Je vous remercie de votre attention.

Références

Sur les calculs du professeur Jesse Greener :

https://docs.google.com/presentation/d/1paqSv1QWBEsOfVX__tdaQyIVn2S1X5arLoz0XLetx1U/edit#slide=id.p

<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/571166/projet-energie-saguenay-des-previsions-qui-restent-a-demontrer>